

M. CHRISTOPHE. - Comme vous, chers collègues, nous considérons que les centres sociaux sont indispensables pour les Nordistes les plus vulnérables agissant comme première ligne de soutien dans divers domaines sociaux.

Rappelons que le département du Nord est engagé dans l'aide directe aux personnes en difficulté et dans le déploiement de politiques départementales favorisant l'emploi, l'insertion, la santé et le lien social. Ainsi, 153 centres sociaux bénéficient d'une subvention annuelle de 20 261 € totalisant 3,1 M€ par an.

Depuis 2022, un appel à projets Insertion et Retour à l'emploi verse 21 M€ annuels pour soutenir les initiatives sur trois ans. Le département répond également aux besoins des personnes âgées à travers des programmes spécifiques incluant un financement de 2,3 M€ pour des actions de 2023 à 2024.

Madame la vice-présidente, Doriane BECUE, rappelle que les centres sociaux disposent de plusieurs partenaires essentiels et financeurs comme la Caisse d'allocations familiales et l'Etat.

Malgré les difficultés budgétaires, la crise énergétique et l'inflation, le département a maintenu son engagement envers ces politiques sociales défendues au niveau national par notre président Christian POIRET. Nous sommes donc très attentifs aux discussions engagées avec les CAF, l'Etat et les collectivités locales.

Si nous sommes attentifs à cette question de fond, pour une question de forme, nous émettrons un avis défavorable sur cette motion.

M. LE PRESIDENT.- Je vous propose de passer au vote.

(Il est procédé au vote.) Les propositions du rapport no 2.4 sont rejetées à la majorité (Les membres des Groupes Socialiste, Républicain et Citoyen - Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits, votent pour. Les membres du Groupe Union Pour le Nord votent contre).